



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, jeudi 20 février 2020

Rencontre avec les élèves du Lycée professionnel de Dzoumogné.

Suite aux violences aux abords des établissements scolaires survenues ces dernières semaines, le préfet de Mayotte et le recteur de Mayotte ont mis en place, le 10 février dernier, un cycle de réunions afin de rencontrer l'ensemble des acteurs concernés par ces problèmes d'insécurité.

Ainsi, ce mardi 18 février, M. Jean-Baptiste CONSTANT, directeur de cabinet du préfet, et M. Didier CAURET, directeur de cabinet du recteur, se sont rendus au lycée professionnel de Dzoumogné afin de rencontrer la société de transport MATIS, la mairie de Bandraboua, la Gendarmerie, le proviseur du lycée, des représentants de parents d'élèves et des lycéens.

Les jeunes présents ont exprimé leur mécontentement face à la violence qu'ils subissent chaque jour en se rendant au lycée. Au terme de cette réunion, plusieurs mesures vont être appliquées dans les prochains jours.

=> Dans un premier temps, le proviseur s'engage à ouvrir le lycée tôt le matin et à le fermer plus tard le soir. Les élèves pourront se rendre au lycée à la descente du bus. Ce lieu sera sécurisé et surveillé par des emplois financés par l'État et formés à la surveillance et à la sécurité.

=> Dans un second temps, le proviseur a mis en avant l'absence de signalétique des arrêts de bus. Le flux de personnes engendré par l'environnement proche du lycée aux heures d'entrées et de sorties des élèves accentuent également cette violence. Des panneaux ou abribus doivent impérativement être installés.

=> Enfin, il a été observé que des climats de tensions apparaissaient notamment le vendredi après-midi. La Police Municipale et la Gendarmerie renforceront leur présence, sur ce créneau mais aussi, les matins et les soirs de la semaine.

Il a également été demandé la constitution rapide d'un réseau de parents-relais, avec le collège voisin.

Une réunion « bilan » aura lieu fin mars / début avril au Lycée professionnel de Dzoumogné, afin de faire un point sur les actions mises en place.

Contact presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle
Tél: 06 39 69 00 31, courriel: communication@mayotte.pref.gouv.fr
www.mayotte.pref.gouv.fr